

Recyclage Habilitation B2 H2 H2V B2V

Prévention pour le personnel électricien

Selon FD C18-510-1

Objectifs :

- Identifier les différentes zones d'environnement électrique,
- Identifier les différents risques électriques en relation avec l'activité,
- Utiliser les vêtements de travail adaptés,
- Utiliser les EPI nécessaires pour se prémunir des différents risques électriques,
- Réaliser des opérations d'ordre électrique, Consignations, Manœuvres, Mesurages, Essais, sur les Installations et/ou les Ouvrages et/ou dans les différentes zones d'environnement électrique en toute sécurité.

Durée : 11 heures

Nombre de participants : 8 à 10
personnes par session

Prérequis :

- Comprendre, lire, écrire et parler le français,
- Être habilité B2/H2, B2V/H2V,
- Connaître les bases de l'électricité (tension, intensité ...)

Tarif : Nous consulter

Méthodologie :

- Alternance de méthodes actives, interrogatives, démonstratives favorisant la participation de l'apprenant de manière ludique dans le but d'optimiser l'apprentissage,
- Contrôle individuel des connaissances en fin de stage,
- Envoi à l'employeur d'un avis après formation.



Accessibilité : En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.

Taux de satisfaction globale : 98,88%
Taux de recommandation : 99,91%



Pour qui ?

Personnel électricien effectuant des travaux d'ordre électrique sur les installations et/ou les ouvrages et/ou dans les différentes zones d'environnement où les risques électriques existent.

Programme :

- Le TOP « temps d'Observation Préalable » conformément au prescrit Enedis
- Les chemins de l'électricité
- La réglementation
- Les différents acteurs
- Les différents Ouvrages et Installations
- Les différentes zones d'environnement électriques
- Les différentes habilitations
- Le risque électrique (Electrisation, Electrocutation, Court-Circuit)
- Les différents moyens pour se prémunir des risques électriques :
 - Vêtements de travail adaptés
 - EPI (Equipement de Protections Individuelles et Tapis Isolant)
- Les responsabilités juridiques
- Consigner un Ouvrage et/ou une Installation
- Effectuer une VAT (Vérification d'Absence de Tension) avec un DDT (Détecteur De Tension)
- Vérifier et signer l'attestation de consignation
- Restituer l'Avis de fin de Travail
- Faire des Manœuvres, Mesurages, Vérifications, Essais sur un Ouvrage ou une Installation



Recyclage tous les 3 ans !

Nota :

Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (gants, casque, chaussures de sécurité, tenue de travail adaptée)

INFO PRATIQUE - DELAIS D'ACCES : Les délais d'accès moyens sont généralement inférieurs à 1 mois à compter de la date de signature de notre proposition commerciale. Ce délai suppose que les dates de planification proposées soient rapidement validées par le demandeur de la formation.